



## DÉLIBÉRATION n°2026-04-01-10

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

|   |  |
|---|--|
| <b>DATE DE CONVOCATION :</b><br>26/03/2026  | L'an deux mil vingt-six le premier avril à vingt heures,   |
| <b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b><br><i>En exercice : 27</i><br><i>Présents : 24</i><br><i>Votants : 27</i><br><i>Ayant donné procuration : 3</i><br><i>Absents excusés : 3</i><br><i>Absent : 0</i><br><i>Exclu : 0</i> | Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Sophie RADREAU, Maire</b><br><br><i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, EMONIN Ghislaine, MARTINO Jean-Luc, YAVUSZOY Elvan, LORDIER Patrick, HERGAS Jasmine, GATSCHINE Jean, POIVEY Jean-Pierre, ROY Brigitte, MONNIN Jean-Pierre, ISSLER Agnès, BALLY Pascal, LABOUREY Cloé, BAUDIER Dominique, RAVENT Patrick, NEGRUT Ana-Alexandra, BASTIANINI Sylvain, DAUTREY Nassima, BIDOT Patrick, MANGE Florence, LAFORGE Chantal, BESSIERE Christian, SANDRI Maéva.<br><br><i>Étaient représentés :</i> VEDRINE Sandrine, THIEBAUD Romain, FEBVAY Cédric. |
| <b>OBJET :</b><br><i>Désignation des délégués à l'Association de Gestion des Actions Socio-Culturelles (AGASC)</i>  | <i>Procurations données :</i><br>VEDRINE Sandrine a donné procuration à RADREAU Sophie,<br>THIEBAUD Romain a donné procuration à GATSCHINE Jean.<br>FEBVAY Cédric a donné procuration à BESSIERE Christian.<br><br><i>Absent :</i>   |
| <b>RÉSULTAT DU VOTE :</b><br>- <i>Pour : 23</i><br>- <i>Contre : 0</i><br>- <i>Abstentions : 4</i>  | <b>Jean-Pierre LOUYS</b> est nommé secrétaire de séance.   |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame la Maire informe qu'il est nécessaire de désigner **trois** délégués à l'Association de Gestion des Actions Socio-Culturelles (AGASC).

Madame la Maire présente trois candidats.

Elle a également demandé, en préparation de la séance du Conseil Municipal, aux membres de l'opposition, de présenter s'ils le souhaitent, trois candidats pour être délégués titulaires.

| Candidats proposés par<br>Madame la Maire                   | Candidats proposés par<br>l'opposition                 |
|---|--|
| - Ghislaine EMONIN<br>- Nassima DAUTREY<br>- Patrick RAVENT | - Maeva SANDRI<br>- Chantal LAFORGE<br>- Cédric FEBVAY |

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter à main levée pour les candidats proposés par ses soins ou ceux proposés par l'opposition.

Vote :

Candidats proposés par Madame la Maire : 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS

Candidats proposés par l'opposition : 4 voix POUR, 0 voix CONTRE, 23 ABSTENTIONS

À la suite du résultat de ce vote, les trois délégués titulaires élus pour siéger auprès de l'AGASC sont les suivants :


Délégué titulaire 1 : Ghislaine EMONIN  
Délégué titulaire 2 : Nassima DAUTREY  
Délégué titulaire 3 : Patrick RAVENT

Fait et délibéré à Bavans, le 01 avril 2026

La Maire,  
Sophie RADREAU



|  |
|--|
| Envoyé en préfecture le 30/04/2026             |
| Reçu en préfecture le 30/04/2026               |
| Publié le                                      |
| ID : 025-212500482-20260401-DELIB2026040110-DE |



Délibération certifiée exécutoire  
Publiée sur papier le : 30/04/2026  
Publiée sur site internet le : 17/04/2026

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.*